

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

du 25 Octobre 1993

15 DECRET N° 93-515 /MPFRA.DGFP.DGCA.SAV
portant promotion au titre de l'année
1990 de Monsieur AKOUALA ~~602-07~~ (Pascal),
Professeur Certifié d'Education Physi-
que et Sportive des cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie I des services so-
ciaux enseignement (Jeunesse et Sports),

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 82-98 du 14 Novembre 1989, portant réfor-
me du statut général de la Fonction Publique ;

(/u le Décret n° 62-130/FP du 9 Mai 1962, fixant le ré-
gime des rémunérations des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962, relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I ;

(/u le Décret n° 65-170/FP-BE du 25 Juin 1965, règlemen-
tant l'avancement des fonctionnaires ;

D G B :

(/u le Décret n° 74-454 du 17 Décembre 1974, modifiant
le tableau hiérarchique des cadres A, B, C et D de l'Enseignement
(Jeunesse et Sports) abrogeant et remplaçant les dispositions des
articles 1, 2, 3, 5, 10, 13, 14, 15, 18, 19 et 20 du décret n°
63-79 du 26 Mars 1963 portant statut commun des cadres de l'Ensei-
gnement (Jeunesse et Sports) ;

(/u le Décret n° 74-470 du 31 Décembre 1974, abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juil-
let 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

D G C F :

(/u le Décret n° 85-260 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cement et révisions des situations administratives des agents de
l'Etat ;

(/u le Décret n° 90-726 du 14 Novembre 1990, portant dé-
blocage des effets financiers des avancements et des révisions des
situations administratives ;

(/u le Décret n° 93-348 du 25 Octobre 1993, portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93-348 du 25 Octobre 1993, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93-348 du 25 Octobre 1993, portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93-348 du 25 Octobre 1993, portant
organisation des intérim des cadres gouvernementaux ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le rè-
glement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 93-515 /MPFRA/DGFP/DGCA/SAV du 25 Octobre
1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
1990 de Monsieur AKOUALA ~~602-07~~ (Pascal), Professeur Certifié d'Ed-
ucation Physique et Sportive des cadres de la catégorie A, hiérar-
chie I des services sociaux enseignement (Jeunesse et Sports) ;

DECLARATION :

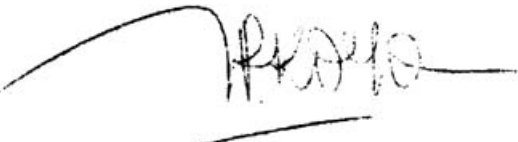
Article 1er. - Monsieur ~~AKOUALA~~ **AKOUALA GOELOT** (Pascal), Professeur Certifié d'Education Physique et Sportive de 4^e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux enseignement (Jeunesse et Sports) en service au Comité Olympique Congolais est promu au titre de l'année 1990 au 5^e échelon de son grade, indice I240 pour compter du 21 Décembre 1990. ACC-NEANT

Article 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel ~~de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.~~ /-

Brazzaville, le 25 Octobre 1993

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,


- Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO -

- Jean Prosper KOYO -

AMPLIATIONS:

JORC.....	I
MJS.....	I
DGFP/DGCA.....	3
DGB.....	I
DGCF.....	I
DGS.....	I
DAFP/SPORTS.....	2
INTERESSE.....	I
DOSSIER.....	I
SGG/BC.....	I

